anser
Pour un nouveau jour sur la RDC

République Démocratique du Congo
Agence Nationale de l'Electrification et des Services
Energetiques en milieux Rural et periurbain

Communiqué de Presse

Électrification du Maniema : L'ANSER lance les travaux de centrale solaire photovoltaïque de 3 MWc / 6 MWh à Kindu

Kindu, RD Congo / le 26 octobre 2026 : Sous le haut patronage de Son Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, L'Agence Nationale de l'Électrification et des Services Énergétiques en milieux Rural et Périurbain (ANSER) a procédé ce jour à la cérémonie solennelle de pose de la première pierre de la Centrale Solaire Photovoltaïque (CSPV) de Kindu, située sur le site de Shenge.

Cette journée a également été marquée par la signature officielle d'un accord de financement entre le FPI et ANSER au bureau de la Direction Provinciale du FPI en présence de Son Excellence Monsieur le Ministre de PME , faisant intérim du Ministre de l'Industrie. Cet accord scelle la synergie entre les acteurs institutionnels et techniques pour soutenir le développement de l'industrie locale et le développement socioéconomique de la Province.

financée grâce à la participation financière du Fonds pour la Promotion de l'Industrie (FPI), cette infrastructure de pointe marque un tournant décisif dans la mise en œuvre du Plan Provincial d'Électrification Rurale du Maniema (2026–2036).
Des infrastructures modernes pour un impact immédiat.

Fruit des études de faisabilité conduites par l'ANSER, le projet comprend :
Une centrale hybride de production : un champ solaire de 3 008 kWc (4 700 modules photovoltaïques), doté d'un système de stockage par batteries de 6 523 kWh et de deux groupes électrogènes de secours de 630 kVA.
Un réseau de distribution étendu : 10,8 km de ligne Moyenne Tension (30 kV), 8 cabines de distribution ainsi que 35,7 km de réseau Basse Tension. Un volet d'éclairage public : le déploiement de 300 lampadaires solaires intégrés pour sécuriser et illuminer les artères clés de Kindu.

Dès sa mise en service, cette centrale permettra de raccorder directement 2 700 ménages, tout en alimentant les infrastructures de santé, d'éducation et les activités économiques locales.

Cap sur le Plan Provincial d'Électrification Rurale (2026–2036)
Actuellement sous la barre de 1 %, le taux d'accès à l'électricité en milieu rural dans la province du Maniema a pour objectif d'atteindre 8 % d'ici 2028, 20 % en 2030 et 35 % à l'horizon 2036. Pour y parvenir, l'ANSER vise une augmentation de la puissance installée provinciale de 2,5 MW aujourd'hui à 65 MW en 2036, à travers le déploiement de mini-réseaux solaires et la réhabilitation de la construction de centrales hydroélectriques (Lutshurukuru, Bea , Ambwe, Bitule, Imonga, Penge-Idumbo).